



JAMAÏQUE

Exigences d'entrée pour les voyageurs canadiens

Dernière mise à jour : 15 août 2026

Les exigences peuvent changer sans préavis.
Vérifiez toujours les informations officielles
avant votre départ.



PASSEPORT

Passeport canadien valide
requis pour toute la durée
prévue de votre séjour.

Une mesure particulière
concernant la validité du
passeport des touristes
canadiens est actuellement
prévue jusqu'au 31 décembre
2026. Cette mesure doit être
réévaluée pour tout voyage
ayant lieu après cette date.



VISA

Aucun visa touristique
n'est requis pour un séjour
touristique n'excédant
pas 180 jours.

La durée autorisée est
déterminée par les autorités
à votre arrivée.

Vérifiez toujours les
exigences correspondant
à votre situation.



FORMULAIRE

Le formulaire d'Immigration
(C5) doit être complété
avant votre arrivée en
Jamaïque.

Vous pouvez le remplir en ligne
jusqu'à 7 jours avant votre
départ ou à votre arrivée.



Remplissez le
formulaire C5 en ligne
ou scannez le code QR.



À PRÉVOIR

- Billet de retour ou de continuation
- Preuve d'hébergement (réservation d'hôtel)
- Preuve de ressources financières suffisantes
- Documents de voyage (au besoin)



ASSURANCE VOYAGE

Une preuve d'assurance
médicale n'est pas obligatoire
pour entrer, mais une
assurance voyage complète
est fortement recommandée
pour couvrir les soins
médicaux, l'annulation,
l'interruption et les
imprévus.



AVIS IMPORTANT

Le gouvernement du Canada recommande actuellement
d'éviter tout voyage non essentiel en Jamaïque en raison de
la criminalité.

Consultez toujours l'avis complet avant de réserver et de voyager.

[Consultez l'avis complet du gouvernement du Canada](#)



VOYAGER AVEC DES ENFANTS

Si un enfant voyage sans ses deux parents
ou tuteurs légaux, il est fortement
recommandé d'avoir une lettre de
consentement notariée avec vous.

Certaines situations peuvent exiger
des documents supplémentaires.



VÉRIFIEZ AVANT DE PARTIR



VÉRIFIER MES EXIGENCES AVEC SHERPA

Obtenez les exigences personnalisées
pour votre voyage selon votre itinéraire,
votre citoyenneté et plus encore.



AVIS OFFICIEL DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Consultez les conseils aux voyageurs
et les avertissements pour la
Jamaïque et les conditions d'entrée à jour.



INFORMATION IMPORTANTE AUX VOYAGEURS

- Les renseignements présentés sur cette page sont destinés principalement aux citoyens canadiens voyageant avec un passeport canadien régulier et sont fournis à titre informatif.
- Les exigences peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par les autorités compétentes.
- Elles peuvent également varier selon la citoyenneté du voyageur, le type de passeport, la durée et le motif du séjour, l'âge, les pays de transit, les antécédents d'immigration et la situation personnelle du voyageur.

Il demeure de la responsabilité du voyageur de s'assurer qu'il possède tous les documents nécessaires pour entrer dans le pays de destination, transiter par un autre pays et revenir au Canada.



BESOIN D'AIDE ?

Notre équipe est là pour vous accompagner.
Contactez votre conseiller en voyages.

450-436-5629

LIENS UTILES

Sherpa : apply.joinsherpa.com/travel-restrictions
Gouvernement du Canada :
travel.gc.ca/destinations